

valides, un taux n'excédant pas deux et demi pour cent : c'est l'objet de la section 14. La 15<sup>e</sup> section déclare qu'en attendant la décision des tribunaux sur la validité des lettres-patentes, l'exploitation ne sera pas arrêtée, mais le propriétaire ou tout autre exploitant à son défaut, devra payer deux et demi pour cent au trésorier de la province, pour être remis à qui de droit après jugement.

Quant à la compensation qui est accordée, le gouvernement a cru qu'elle était suffisante, en autant que la compagnie DeLéry n'exige habituellement que deux et demi pour cent des personnes à qui elle accorde la permission de miner, et, de plus, parce que, dans le cours de l'hiver dernier, lors de certaines négociations qui ont eu lieu entre le gouvernement d'un côté, et la compagnie DeLéry et autres intéressés, de l'autre, il a été dit et entendu, du moins par la plupart des intéressés, que si l'on pouvait arriver à un arrangement pour le temps que durerait le procès, la somme que les mineurs auraient à payer serait de deux et demi pour cent, et il n'a jamais été question de taux plus élevé ; du reste, il est admis par tout le monde que deux et demi pour cent est un taux raisonnable et c'est celui que le gouvernement veut imposer pour lui-même.\*

\* Le Conseil a porté depuis le taux à trois pour cent.

En terminant, l'honorable Commissaire a demandé pardon à la Chambre d'avoir occupé aussi longtemps son attention, mais il a cru qu'il était de son devoir de faire connaître tout l'ensemble du bill et, surtout, les raisons et les circonstances qui ont engagé le gouvernement à le présenter à cette honorable Chambre sous cette forme.

Il prie la Chambre de vouloir bien donner sa considération la plus favorable à un projet de loi qui, suivant lui, est demandé dans l'intérêt public, et dont le but est tout à la fois de développer nos richesses minières et de contribuer à augmenter les revenus de la Province.

Un législateur antique, a-t-il ajouté, en présentant un code de loi à ses concitoyens, avait prononcé ces paroles : *" Je n'ai pas fait peut-être les meilleures lois qu'il eût été possible de faire, mais je les ai faites aussi bonnes que les Athéniens peuvent les supporter. "*

Appliquant ces paroles à la situation présente, il dit qu'il n'avait pas la prétention de croire que ce projet de loi fut parfait, mais il a tâché de l'adapter autant que possible à la position et aux besoins de la Province.